



IMéRA, Institut d'Études Avancées, Aix-Marseille Université

APPELS A CANDIDATURES INDIVIDUELLES

Clôture : vendredi 18 novembre 2016 (inclus)

**Pour des accueils en résidence
entre le 11 septembre 2017 et le 13 juillet 2018**

Les candidatures sont reçues **UNIQUEMENT** par le système de candidature électronique en ligne sur le site web de l'IMéRA (candidatures-imera.univ-amu.fr).
Les candidatures par mail ou par courrier ne sont pas acceptées.

Annonce publique des résultats en février 2017

Ces appels comprennent :

1. l'appel général de l'IMéRA – p. 4
2. l'appel IMéRA/Inserm – p.5
3. l'appel IMéRA/LabexMed – p.6
4. l'appel IMéRA/OT-Med – p.7
5. l'appel IMéRA/BLRI – p.8
6. l'appel IMéRA/AMSE – p.9
7. l'appel IMéRA/MuCEM – p.11
8. l'appel IMéRA/SIRIC – p.13
9. l'appel IMéRA/IRD pour la Chaire en développement durable – p.14

Vous trouverez ci-dessous les informations générales sur les conditions d'accueil des résidents, ainsi que les spécificités de chacun des appels (dates d'accueil, conditions d'éligibilité, critères de sélection).

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs appels.



L'IMÉRA, institut d'études avancées de l'université d'Aix-Marseille, est un lieu de recherche original destiné à accueillir en résidence des chercheurs émergents ou confirmés, afin de leur permettre de mener à bien des projets de recherche innovants.

Son objectif spécifique est de développer l'interdisciplinarité. C'est pourquoi il accueille en résidence (entre 3 et 10 mois) des scientifiques et des artistes de toutes les disciplines, ainsi que quelques équipes multidisciplinaires porteuses d'un projet collectif pour des séjours de courte durée (2 à 4 semaines).

Les résidents conduisent leurs recherches en lien avec des équipes et des laboratoires d'Aix-Marseille, ou des structures partenaires.

Les recherches menées à l'institut développent les interactions entre sciences humaines et sociales (SHS), entre sciences, entre SHS et sciences exactes, expérimentales, et de la santé, ainsi que les relations entre arts et sciences.

L'institut contribue ainsi à l'émergence et au développement de démarches interdisciplinaires de recherche de haut niveau sur le territoire de l'Université d'Aix-Marseille, et à la préparation des jeunes chercheurs à ces démarches.

Il est également soucieux d'accueillir des projets portant sur des territoires méditerranéens ou soumis par des chercheurs des rives méditerranéennes.

Dans la présentation de leurs propositions, les candidats doivent avoir le souci de montrer, à partir de leurs recherches ou de leur parcours, l'intérêt qu'ils portent aux croisements interdisciplinaires :

- soit qu'ils puissent faire état de collaborations interdisciplinaires déjà expérimentées ou bien de publications appelant à ces collaborations ;
- soit qu'ils se proposent d'en initier une, en la spécifiant ;
- soit qu'ils précisent les apports escomptés d'un croisement de leur programme de recherche avec des perspectives et des ressources intellectuelles d'autres disciplines.

Appels à candidatures

1. l'appel général de l'IMÉRA – p. 4
2. l'appel IMÉRA/Inserm – p.5
3. l'appel IMÉRA/LabexMed – p.6
4. l'appel IMÉRA/OT-Med – p.7
5. l'appel IMÉRA/BLRI – p.8
6. l'appel IMÉRA/AMSE – p.9
7. l'appel IMÉRA/MuCEM – p.11
8. l'appel IMÉRA/SIRIC – p.13
9. l'appel IMÉRA/IRD pour la Chaire en développement durable – p.14

Vous trouverez ci-dessous les informations générales sur les conditions d'accueil des résidents, ainsi que les spécificités de chacun des appels (dates d'accueil, conditions d'éligibilité, critères de sélection).

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs appels.

ATTENTION - les conditions d'éligibilité ne sont pas les mêmes pour tous les appels :

- l'appel général est ouvert aux scientifiques statutaires dans une institution étrangère et aux artistes qui ne résident pas en France. Il n'est pas ciblé ;
- les appels en partenariat ne sont ouverts qu'aux scientifiques statutaires dans une institution étrangère ; ils ciblent des disciplines ou des thématiques de recherche.

Candidature

Date limite : le 18 novembre 2016 (inclus)

Le dossier est rédigé en anglais ou en français. Les candidats déposent leur candidature par le système de candidature électronique en ligne sur le site de l'IMÉRA (candidatures-imera.univ-amu.fr).

Le dossier en ligne est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications (et/ou de créations pour les artistes)
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation
 - **des documents complémentaires selon les appels**

Conditions d'accueil

Les conditions d'accueil sont les mêmes pour tous les résidents, qu'ils soient issus de l'appel général ou des appels spécifiques.

Rémunération

Rémunération des scientifiques

On distingue deux catégories de scientifiques :

- juniors : indemnité de 2 300 euros mensuels
- seniors : indemnité de 3 500 euros mensuels

Sont considérés comme juniors les chercheurs ayant, à la date de clôture de l'appel à candidatures, une expérience postdoctorale dans la recherche à temps plein comprise entre 2 et 9 années.

Sont considérés comme seniors les chercheurs de haut niveau ayant, à la date de clôture de l'appel à candidatures, au moins 10 années d'expérience postdoctorale dans la recherche à temps plein, et les professeurs d'université.

Rémunération des artistes

L'IMÉRA verse aux artistes une indemnité ou un salaire selon la position statutaire du candidat.

La rémunération nette des artistes (indemnité ou salaire selon la position statutaire) s'élève à 2 300 euros mensuels.

Hébergement

L'IMÉRA prend en charge l'hébergement du résident dans l'un des appartements de l'institut, situé dans le parc Longchamp, au centre de Marseille.

Les demandes d'accueil en famille doivent obligatoirement être indiquées dans la fiche de candidature pour être prises en compte. Elles ne pourront être satisfaites que dans la limite des capacités d'accueil de l'IMÉRA, qui dispose de 14 appartements, dont 4 permettant l'accueil de familles (3 pouvant accueillir un couple avec un enfant et 1 pouvant accueillir un couple avec 2 enfants).

Transport

L'IMÉRA prend en charge le voyage aller-retour du résident entre Marseille et son lieu de résidence habituel.

Moyens de recherche

Dans la limite du budget disponible, l'IMÉRA peut financer des missions et initiatives en relation avec les projets de recherche.

Concernant les artistes en résidence, l'IMÉRA ne finance pas de moyens de production pour la réalisation d'œuvres.

Engagements du résident

Le résident de l'IMÉRA accepte la charte de l'institut qui implique plusieurs engagements, notamment : résidence à l'institut, contribution aux activités scientifiques et aux publications de l'IMÉRA, participation au déjeuner et au séminaire hebdomadaires des résidents, diffusion par l'IMÉRA d'informations sur les activités du résident et ses réalisations. Cf. <http://imera.univ-amu.fr/fr/engagements-du-resident>

1 - APPEL GENERAL DE L'IMÉRA

Ouvert à toutes les disciplines, l'IMÉRA accueille des scientifiques et des artistes. Il privilégie les projets de recherche ambitieux et propices à des collaborations interdisciplinaires, qu'ils portent sur des problèmes scientifiques complexes ou sur des défis sociétaux majeurs.

L'institut est également soucieux d'accueillir des projets portant sur des territoires méditerranéens ou soumis par des chercheurs des rives méditerranéennes.

Les résidents de l'IMÉRA conduisent leurs recherches en lien avec des équipes et des laboratoires d'Aix-Marseille, ou des structures partenaires. Une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille doit obligatoirement figurer dans le dossier de candidature.

Calendrier (Appel général)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 11.09.2017 au 09.02.2018 (5 mois) – scientifiques et artistes
- Du 19.02.2018 au 13.07.2018 (5 mois) – scientifiques et artistes
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois) – scientifiques uniquement

Conditions d'éligibilité (Appel général)

Cet appel est ouvert aux scientifiques statutaires dans une institution étrangère et aux artistes de toutes les disciplines, juniors ou seniors.

En ce qui concerne les scientifiques, sont éligibles les candidats réunissant ces 3 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche dans une institution étrangère depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures

En ce qui concerne les artistes, sont éligibles les candidats réunissant ces 2 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre porteur d'un projet de recherche en relation avec les sciences

Critères de sélection (Appel général)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- l'inscription de la recherche dans la région d'Aix-Marseille (perspectives d'interactions avec des structures, des équipes et des laboratoires locaux ; utilisation de ressources locales – terrain, archives...)

Candidature (Appel général)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications (et/ou de créations pour les artistes)
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

2 – APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / Inserm

L'Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale, au travers de ses missions institutionnelles de recherche fondamentale et appliquée en sciences de la vie et de la santé, a pour objectifs de faire progresser la connaissance scientifique et de favoriser le transfert de cette connaissance vers les applications cliniques (<http://www.paca.inserm.fr/>).

Calendrier (Appel IMÉRA / Inserm)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée de la résidence : 3 mois.

Période de la résidence (au choix du candidat) :

- Du 1er septembre au 30 novembre 2017
- Du 15 septembre au 15 décembre 2017
- Du 3 octobre au 30 décembre 2017

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / Inserm)

Cet appel est ouvert aux scientifiques juniors titulaires d'un poste dans une institution étrangère, de formation biomédicale, biophysique, bioinformatique, ou en économie de la santé.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Avoir une formation biomédicale, biophysique, bioinformatique, ou en économie de la santé**

Critères de sélection (Appel IMÉRA / Inserm)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec les laboratoires Inserm situés sur le site d'Aix-Marseille.

Candidature (Appel IMÉRA / Inserm)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'accord du Directeur de l'unité Inserm du site d'Aix-Marseille mettant à disposition du candidat les moyens nécessaires au projet de recherche présenté
 - une à trois lettres de recommandation

3 – APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / LabexMed

L'appel spécifique IMÉRA / LabexMed concerne les chercheurs (scientifiques) présentant un projet en relation avec la Méditerranée.

LabexMed, laboratoire d'excellence relevant de la fondation universitaire A*MIDEX, regroupe 16 unités mixtes de recherche d'Aix-Marseille en sciences humaines et sociales.

Il a pour ambition de progresser sur la voie d'approches interdisciplinaires et intégrées sur la Méditerranée, en s'appuyant sur la force des disciplines de ses unités partenaires (archéologie, histoire, anthropologie, sociologie, géographie, sciences politiques, économie, droit, philosophie, épistémologie) et en favorisant le dialogue des sciences de l'homme et de la société avec les sciences de la terre, du vivant et de l'environnement, à toutes les échelles de temps et d'espace (<http://labexmed.mmsh.univ-aix.fr>).

Calendrier (Appel IMÉRA / LabexMed)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 11.09.2017 au 09.02.2018 (5 mois)
- Du 19.02.2018 au 13.07.2018 (5 mois)
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / LabexMed)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche relevant de thématiques et terrains en relation avec la Méditerranée**

Critères de sélection (Appel IMÉRA / LabexMed)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec les laboratoires partenaires du programme LabexMed ainsi qu'avec les laboratoires et équipes de l'Université d'Aix-Marseille

Candidature (Appel IMÉRA / LabexMed)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

4 – APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / OT-Med

L'appel spécifique IMÉRA / OT-Med concerne les scientifiques présentant un projet en relation avec les changements globaux et risques naturels dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides du Sahel.

OT-Med (Objectif Terre – Bassin Méditerranée), laboratoire d'excellence relevant de la fondation universitaire A*MIDEX, regroupe 10 laboratoires de recherche et une fédération de recherche.

Ses équipes sont pluridisciplinaires et recouvrent à la fois les sciences de l'environnement, l'écologie, le droit, les sciences économiques et sociales (www.otmed.fr).

Calendrier (Appel IMÉRA / OT-Med)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 11.09.2017 au 09.02.2018 (5 mois)
- Du 19.02.2018 au 13.07.2018 (5 mois)
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / OT-Med)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Être titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche en lien avec les changements globaux et les risques naturels dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides du Sahel.**

Critères de sélection (Appel IMÉRA / OT-Med)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec les laboratoires partenaires du programme OT-Med ainsi qu'avec les laboratoires et équipes de l'Université d'Aix-Marseille : il est indispensable d'avoir pris contact avec un chercheur de l'équipe visée avant le dépôt de la candidature.

Candidature (Appel IMÉRA / OT-Med)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

5 - APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / BLRI

L'appel spécifique IMÉRA / Labex BLRI concerne les chercheurs (scientifiques) présentant un projet sur la thématique « langage et cerveau ».

Le Labex BLRI (Brain & Language Research Institute) fédère 7 Unités de recherche en linguistique, neurosciences, informatique, médecine et psychologie ainsi que 4 plateformes expérimentales (IRMf, MEG, EEG, primatologie). Le BLRI a pour objectif de comprendre le fonctionnement du langage et le modéliser par le rapprochement des connaissances dans toutes les disciplines concernées. L'objectif à terme est d'élaborer un modèle générique du traitement du langage et de ses bases cérébrales. Le BLRI propose par ailleurs un dispositif de soutien aux expérimentations avec un service dédié à l'analyse et au traitement des données (www.blri.fr).

Calendrier (Appel IMÉRA / BLRI)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 11.09.2017 au 09.02.2018 (5 mois)
- Du 19.02.2018 au 13.07.2018 (5 mois)
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / BLRI)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche en relation avec la thématique « Langage et Cerveau »**

Critères de sélection (Appel IMÉRA / BLRI)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec les laboratoires du BLRI : LPL (UMR 7309), LPC (UMR 7290), LIF (UMR 7279), LNC (UMR 7291), INT (UMR 7289), LIA (EA 4128), INS (INSERM 1106)

Candidature (Appel IMÉRA / BLRI)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

6 – APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / AMSE

L'appel IMÉRA/Labex AMSE est ouvert aux scientifiques en sciences économiques, ainsi qu'aux disciplines suivantes, dans la mesure où le projet permet des interactions avec les sciences économiques: biologie et médecine, droit, géographie, histoire, mathématiques, neuro-économie, philosophie, statistique, sciences politiques, et sociologie.

Dans le cadre de cet appel, tous les projets de recherche seront considérés, et en particulier ceux qui témoignent d'une certaine prise de risque pour démarrer un projet particulièrement innovant, ainsi que des projets visant la rédaction d'un ouvrage de synthèse.

A titre de exemple, IMÉRA/AMSE sont particulièrement intéressés par des projets portant sur la philosophie économique, les inégalités, le développement, l'économie géographique, la neuro-économie et les perspectives historiques sur la croissance.

Aix-Marseille Sciences Economiques/Aix-Marseille School of Economics (Amse) a été sélectionné en 2011 en tant que Labex (Laboratoire d'Excellence) dans le cadre du Grand Emprunt. Amse fait partie de Aix Marseille Université et est structuré autour de trois entités de recherche : Greqam (centre de recherche en sciences économiques), Sesstim (centre de recherche en sciences économiques et sociales de la santé et traitement de l'information médicale) et Idep (un «think tank » en économie publique).

Amse a une triple vocation. D'abord, elle présente un vaste programme de recherche sur le thème "Mondialisation et action publique", qui couvre des projets allant du commerce international à la formalisation des préférences sociales, en passant par l'étude des inégalités, le développement et l'économie de l'environnement. Deuxièmement, AMSE propose des formations de niveaux master et doctorat, avec des débouchés académiques ou dans des institutions internationales. Amse se focalise aussi sur la valorisation de la recherche en économie en direction des collectivités, administrations et entreprises, et information du grand public (<http://www.amse-aixmarseille.fr>).

Calendrier (Appel IMÉRA / AMSE)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 4, 6 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 04.09.2017 au 29.12.2017 (4 mois)
- Du 15.01.2018 au 13.07.2018 (6 mois)
- Du 04.09.2017 au 06.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / AMSE)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet dans le domaine des sciences économiques ou permettant des interactions avec les sciences économiques**

Critères de sélection (Appel IMÉRA / AMSE)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec l'AMSE (Greqam et SESSTIM) ainsi que tout autre centre de recherche d'Aix Marseille Université.

Candidature (Appel IMéRA / AMSE)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

7 - APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / MuCEM

L'appel IMÉRA / MuCEM est ouvert aux créateurs, aux chercheurs de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales et particulièrement aux anthropologues, ethnologues, ainsi qu'aux professionnels du patrimoine et de la muséographie de la Méditerranée.

L'objet du MuCEM est de comprendre les dynamiques des sociétés contemporaines de la Méditerranée, dans une relation étroite entre conservation, création et recherche, en vue de leur restitution au public.

Sa collection est organisée en 9 pôles thématiques : « corps, apparences, sexualité » ; « vie domestique » ; « vie publique » ; « religions et croyances » ; « alimentation, agriculture, élevage » ; « artisanat, industrie et commerce » ; « sport et santé » ; « arts du spectacle » ; « mobilité, métissage et communications ».

Pour 2017/2018, sont en cours d'élaboration les expositions temporaires : « Vies d'ordures » « Football », « Le roman photo », « Aventuriers des mers, Méditerranée-Océan Indien », « Après Babel, traduire ».

Pour les années suivantes, le MuCEM instruit actuellement des projets d'expositions autour de « Jean Dubuffet, ethnographe », de « Georges-Henri Rivière, inventeur du musée moderne », de « Gauguin et les arts populaires » ou portant sur des questions de santé avec « Virus – cherchez le coupable ».

L'exposition permanente « La galerie de la Méditerranée » se renouvelle par section tous les trois ans.

Divers chantiers d'études sont ouverts en vue, selon les programmations annuelles, d'exposition, de séminaire ou de colloque. Ils concernent principalement les sujets suivants : les arts et la culture populaires, la diète méditerranéenne, la pêche en Méditerranée, les frontières, la circulation des hommes et des marchandises, une historiographie de l'ethnologie en Méditerranée, l'articulation entre genre et sociétés en transition, de nouvelles formes de récits pour les sciences humaines et sociales, la patrimonialisation du contemporain, l'anthropologie visuelle, art contemporain et anthropologie.

Le MuCEM développe, en outre, un fort volet de formation des professionnels du patrimoine, qu'il est intéressé à élargir à la Méditerranée, notamment sur la muséologie des questions de société.

La résidence a comme objectif, selon les cas :

- La production de savoirs méditerranéens à partir de la collection, dans le contexte de son élargissement à la méditerranée
- La contribution aux réflexions conduites sur l'une ou l'autre des thématiques ou projets d'expositions mentionnés
- La contribution à la prospective sur les questions de développement de la formation au patrimoine

Le (la) résident(e) conduira sa recherche au sein du département de la recherche et de l'enseignement du musée, en relation avec l'équipe de conservation, et les laboratoires de recherche concernés (AMU et partenaires).

Projet scientifique et culturel du MuCEM :

<http://www.mucem.org/fr/contenu/textes-de-references#Projet-Scientifique-et-Culturel>

Renseignements complémentaires auprès de : yolande.padilla@mucem.org , Chargée de la coopération internationale en recherche et formation.

Calendrier (Appel IMÉRA / MuCEM)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 19.02.2018 au 13.07.2018 (5 mois)
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / MuCEM)

Sont éligibles les candidats réunissant ces conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Pour les chercheurs, être titulaire d'un doctorat ou d'un PhD.

Critères de sélection (Appel IMéRA / MuCEM)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec le MuCEM et les laboratoires d'Aix-Marseille

Candidature (Appel IMéRA / MuCEM)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications pour les chercheurs, et/ou de réalisations pour les professionnels du patrimoine et de la muséographie
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

8 - APPEL SPECIFIQUE IMÉRA / SIRIC

L'appel spécifique IMÉRA / SIRIC concerne des scientifiques de toutes les disciplines présentant un projet en relation avec la recherche en cancérologie.

Le SIRIC (Site de Recherche Intégrée en Cancérologie) de Marseille est l'un des 8 sites labellisés en 2012 par l'Institut National du Cancer. Il rassemble une masse critique de 750 chercheurs et médecins qui travaillent dans des établissements hospitaliers, l'Institut Paoli Calmettes et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et des centres de recherche associés. La mission du SIRIC est de faciliter la mise en œuvre d'un continuum de recherche en cancérologie, de la recherche fondamentale à la recherche translationnelle, clinique et socio-économique, dans le but de faire profiter les patients des dernières innovations en cancérologie et d'améliorer leur prise en charge.

Ses équipes sont pluridisciplinaires et recouvrent à la fois des cliniciens et des chercheurs en cancérologie, des aspects fondamentaux aux applications cliniques et aux aspects socio-économiques (www.siric-marseille.fr).

Calendrier (Appel IMÉRA / SIRIC de Marseille)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 11.09.2017 au 09.02.2018 (5 mois)
- Du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / SIRIC de Marseille)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- Présenter un projet de recherche en lien avec la recherche en cancérologie.

Critères de sélection (Appel IMÉRA / SIRIC de Marseille)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- le parcours du candidat
- le projet de recherche
- l'aspect interdisciplinaire
- la perspective d'interactions avec les laboratoires partenaires du SIRIC de Marseille ainsi qu'avec les laboratoires et équipes de l'Université d'Aix-Marseille : il est indispensable d'avoir pris contact avec un chercheur de l'équipe visée avant le dépôt de la candidature.

Candidature (Appel IMÉRA / SIRIC de Marseille)

Le dossier en ligne (candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur du SIRIC de Marseille
 - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

9 - CHAIRE IRD-IMÉRA EN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'appel spécifique IMÉRA/IRD a pour objectif l'accueil d'un chercheur en résidence à l'IMÉRA dans le cadre d'une **chaire IRD-IMÉRA en Développement Durable**.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un organisme français de recherche, original et unique dans le paysage de la recherche pour le développement. Privilégiant l'interdisciplinarité, l'IRD organise ses recherches autour d'un partenariat scientifique équitable avec les pays en développement, au travers de son réseau international, en portant une logique de co-production de solutions aux défis globaux du développement avec les communautés scientifiques partenaires. L'IRD positionne ainsi ses recherches pour le développement comme des outils majeurs du nouvel agenda international du développement.

La Chaire IRD-IMÉRA a pour objectif de développer des programmes de recherche au plus haut niveau international sur tous les thèmes du développement durable, notamment ceux déclinés dans les 17 Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies, en s'appuyant sur des approches interdisciplinaires innovantes.

Calendrier (Appel IMÉRA / IRD)

Date limite de candidature : le 18 novembre 2016 (inclus)

Durée de la résidence : 10 mois

Période de résidence : du 11.09.2017 au 13.07.2018 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMÉRA / IRD)

Cet appel est ouvert aux scientifiques seniors statutaires dans une institution étrangère, de toutes les disciplines, tout particulièrement en économie ou sociologie du développement, présentant un projet de recherche relevant de terrains en relation avec la Méditerranée et portant sur des thématiques urbaines (urbanisation littorale, transition énergétique des villes, etc.) ou sur la thématique de l'émergence (industrialisation, etc.).

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche dans une institution/université étrangère
- Avoir une excellence scientifique avérée dans l'un des domaines de recherche lié au développement durable.

Critères de sélection (Appel IMÉRA / IRD)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- L'excellence scientifique du chercheur au sens des plus hauts standards internationaux du domaine,
- L'excellence scientifique du projet et notamment sa dimension interdisciplinaire, qui est cruciale pour l'insertion du chercheur dans la dynamique de création collective à l'IMÉRA,
- La capacité à porter la collaboration scientifique entre l'IRD et l'IMÉRA dans le cadre des activités de la chaire de Développement Durable

Candidature (Appel IMÉRA / IRD)

Le dossier en ligne (candidatures-imeru.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Des fichiers à télécharger :
 - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
 - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille